Quelle est la situation des populations indigènes dans la société coloniale en Algérie au XIXème siècle ?

Document 1 : Des inégalités dans la société

	1850	1910
Population totale	2,5 Millions	3,5 Millions
Part d'Européens	7%	15%
Part d'Algériens	93%	85%

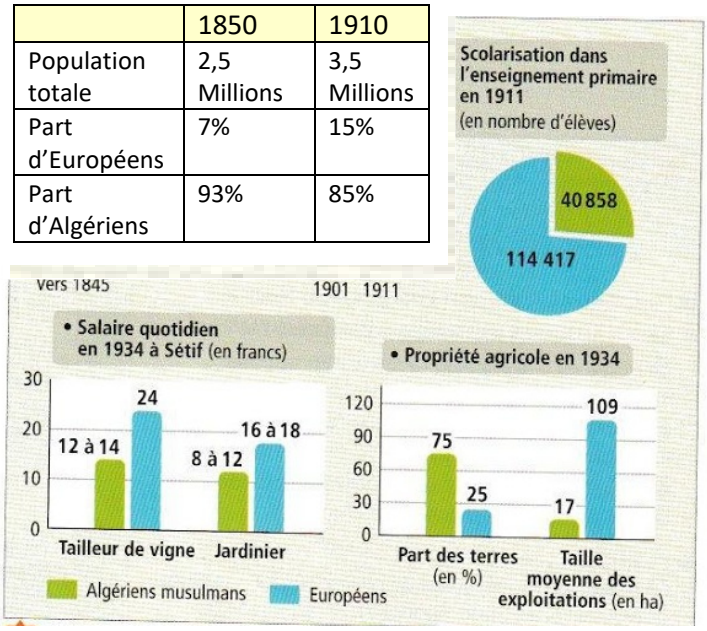

Source : manuel d'histoire géographie 4ème Nathan

Document 3 :

Une historienne raconte les bouleversements que connait Draria, un village à proximité d'Alger lors de l'arrivées des colons.

« J'imagine aussi le regard que porte la famille de Fatma Schériff sur ces nouveaux venus. Fatma vivait à Kaddous, le nom donné alors à la localité qui deviendra Draria, dans une maison qu'elle tenait de son grand-père, entourée de sa famille qui devait travailler avec elle sur son petit domaine. Comme tous les habitants de la région, elle a connu la guerre dans les années qui ont précédé, un grand nombre de ses voisins ont fui. Pourquoi est-elle restée, je ne sais pas. Elle a certainement déjà côtoyé de grands colons installés dans la commune. Mais que connait-elle des paysans français qui viennent d'arriver à Kaddous ? Elle et les siens ont été expropriés dès janvier 1842, et sa terre est entrée dans ce que l'administration appelle la zone de colonisation. Je ne sais donc où elle vit en cet été 1842, mais je peux imaginer qu'elle-même ou un autre membre de sa famille assiste à l'arrivée des Dauphin*. On ignore leur état d'esprit, on peut deviner leur frustration, peut-être leur colère. »

* Nom d'une famille de colons arrivés

Extrait de ZYTNICKI Colette, *un village à l'heure coloniale, Draria 1830-1862*, Belin, 2019 Page 18.

Définition :

Indigène : Nom donné aux populations implantées sur un territoire avant la colonisation.

Document 2 : Le code de l'indigénat

Le code de l'indigénat est un ensemble de lois et de règlements qui organisent le contrôle et la répression des populations colonisées. Institué lors de la conquête de l'Algérie, il est codifié par une loi de 1881.

« L'indigénat, qu'est-ce donc ? C'est un système de répression qui, sous prétexte de discipline, frappe l'indigène dans sa liberté, dans sa fortune, dans ses droits les plus essentiels. On croit rêver quand on pense qu'aujourd'hui encore, un indigène musulman ne peut circuler en Algérie sans passeport régulier, fût-ce pour se rendre à quelques kilomètres de chez lui. Pour punir des méfaits de ce genre, des peines de police, amende et emprisonnement sont prononcées légalement. L'indigène comparaît devant l'administrateur ou le maire qui lui inflige le châtiment qui lui plaît. »

Gustave De Molinari, *Journal des économistes,* mars 1909.

Document 4 : Une inégalité politique

En 1911, un rapport commandé par le gouvernement général de l'Algérie rend compte du mécontentement de la population musulmane.

Alors que les juifs et fils d'étrangers sont devenus automatiquement citoyens français[1] prenant part à toutes les élections, les indigènes musulmans algériens sont systématiquement privés de représentation, ou du moins ne possèdent qu'une représentation absolument dérisoire. [...]

Aujourd'hui, dans aucune commune, les conseillers musulmans ne sont autorisés par la loi à prendre part à l'élection du maire et des adjoints.

D'après un rapport commandé par le gouvernement général de l'Algérie, 1911.

1. Les populations européennes installées en Algérie, ainsi que les juifs d'Algérie, ont obtenu la citoyenneté française dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Répondez aux questions sur un document word en groupe puis rédigez le bilan. Vous devez ensuite envoyer votre travail de groupe à l'adresse mail suivante : l.madyhistoiregeo@gmail.com

Vous pouvez au choix envoyer un travail commun en indiquant bien le nom de tous les participant ou envoyer un travail individuel (mais attention il est important de coopéerer au sein du groupe : cela est évalué).

Questions :

1) Document 1 : Montre en citant quelques chiffres qu'il y a des inégalités dans la société entre les colons et les colonisés.
2) Document 2 : Quelles contraintes sont imposées aux indigènes par le code de l'indigénat ?
3) Document 2 : Quel est le point de vue de l'auteur sur le code de l'indigénat ? justifie ta réponse.
4) Document 2 : Que permet la mise en place de ce code de l'indigénat pour les Français ?
5) Document 3 : Pourquoi la famille de Fatma Schériff a-t-elle été expropriée ? Montre que l'arrivée des colons a bouleversé la vie des habitants du village de Draria.
6) Document 4 : Pourquoi la population musulmane est-elle mécontente ? En quoi cela montre les inégalités dans la société coloniale ?

Tâche finale :

A l'aide des réponses précédentes, rédigez un bilan pour répondre à la question titre de l'activité : « Quelle est la situation des populations indigènes dans la société coloniale en Algérie au XIXème siècle ? ». Vous devez rédiger un paragraphe d'au moins dix lignes dans lequel vous mettrez en avant :

- Que l'arrivée des colons a bouleversé la vie des indigènes.

- Que les inégalités sont nombreuses au sein de cette société coloniale

- Les moyens utilisés par les autorités françaises pour maintenir leur domination sur les indigènes.